ESPI FORMER À L'IMMOBILIER DE DEMAIN

APPRÉHENDER LE CADRE JURIDIQUE D'UNE OPÉRATION

DURÉE : 14h

PUBLIC : Tout collaborateur en promotion immobilière

PREREQUIS : Aucun

NIVEAU : Perfectionnement

FORMAT : Distanciel / Présentiel

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Diffusion et partage de connaissances basés sur un support de formation
- Exposé et échanges interactifs avec les participants
- Retour d'expériences et échanges sur mises en application concrètes

MODALITES DE SUIVI DE L'EXECUTION ET DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- Emargement distanciel
- Questions orales ou écrites (QCM, Quiz…)
- Mises en situation
- Questionnaires d'évaluation de la formation (à froid et à chaud)

TARIF PUBLIC: 940 € nets

TARIF ADHERENT FPI : 750 € nets

INSCRIPTION : fpc@groupe-espi.fr

En partenariat avec FRANCE FÉDÉRATION PROMOTEURS IMMOBILIERS

OBJECTIFS

- Appréhender le cadre juridique et les différents contrats de la promotion immobilière.
- Identifier les assurances et les garanties obligatoires.

CONTENU DE LA FORMATION

1. **Le contrat de promotion immobilière**
   - Réglementation et règles générales
   - Différences CPI et maîtrise d'ouvrage déléguée
   - Obligations du maître d'ouvrage
   - Mission du promoteur
   - Règles relatives au secteur protégé

2. **Les contrats adaptés aux opérations immobilières**
   - Les divers avant-contrats
   - Les diverses conditions suspensives
   - Les marchés de travaux
     - Rappel obligation de moyen et obligation de résultat
     - Contractant général et conséquence pour le maître d'ouvrage
     - Marchés séparés et conséquences pour le maître d'ouvrage
     - Groupement d'entreprises et conséquences pour le maître d'ouvrage
     - Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'ouvrage déléguée
     - MOA, AMO, MOD, Pilote, OPC, MOE, MOEX…
     - Les cahiers des clauses et la hiérarchie des pièces marchés
     - Importance des CCAP et des CCTP :
       - Anticiper les livraisons
       - Suivi et dossiers clients

3. **Les assurances de la construction et les garanties**
   - Les assurances obligatoires
   - Les assurances facultatives
   - Les garanties

4. **La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)**
   - Présentation du cadre juridique
   - Le contrat de réservation
   - Les garanties légales dues par le vendeur à l'acquéreur
   - Les modalités de paiement du prix

- Les obligations des parties cocontractantes
- Les deux régimes juridiques

5. Les supports juridiques des opérations immobilières

- Les sociétés commerciales
- Les sociétés civiles de construction
- Critères de choix du support juridique